

## Rapport du Comité à l'Assemblée générale de l'Association DeltaLink du 20 juin 2005 à Eclépens

Mesdames et Messieurs,

En préambule à ce rapport que le Comité adresse à l'organe suprême qu'est l'Assemblée générale, j'aimerais rappeler que selon les statuts, votre Comité a pour attributions et compétences, entre autres, *d'adopter le budget et les comptes* avant leur présentation à l'Assemblée Générale et de *mener les réflexions de prospective et de stratégie* éthiques, politiques et commerciales, de concert avec le Directeur exécutif, afin d'arrêter un plan d'activités.

C'est à nouveau cette mission de réflexion stratégique qui a principalement occupé votre Comité au cours de 2004 et de la première partie de cette année.

Je vous rappelle que depuis le début de 2003, nous manquions de liquidités et de commandes. Comme cela ne s'est pas arrangé, il a été décidé de nous séparer de M. Baumgartner pour fin octobre, puis également de mettre fin au contrat de travail de M. Cujean, avec son accord, pour fin janvier 2004.

L'année 2004 sous revue démarre donc, après le dernier mois salarié plein temps pour M. Cujean, sur la base d'un bénévolat combiné avec des prestations ponctuelles modestement rémunérées.

Comme votre Comité vous l'a proposé, vous avez accepté lors de la dernière Assemblée générale de nommer M. Gilbert Cujean au Comité et de l'élire à la Présidence de l'Association, la meilleure manière de maintenir le lien étroit et essentiel avec le fondateur et moteur de DeltaLink.

Il faut cependant trouver une nouvelle formule, le bénévolat ne constituant pas une solution à moyen terme.

M. Pierre-Yves Rochat, membre du Comité depuis la fondation de DeltaLink, possède les compétences techniques requises et se rend régulièrement en Afrique. Avec M. Cujean, tous deux modestement rémunérés à l'heure, ils assument les opérations en fonction des besoins. Cette formule ne saurait toutefois se prolonger. La réflexion stratégique doit donc reprendre, réflexion à laquelle soit dit en passant Genilem a été associée sans rien y apporter de notable.

Trois pistes sont étudiées : vendre aux ONG en Suisse, chercher une ONG qui absorberait DeltaLink, et enfin ouvrir un comptoir au Togo avec M. Jean-Jacques Aebi. Les deux premières pistes font long feu après les premiers contacts pris avec des ONG potentiellement intéressées. Le comptoir s'ouvre à Lomé et donne de bons résultats, mais s'il est nécessaire à la survie de DeltaLink, il n'y suffira pas.

De remises en question personnelles en réflexions nourries autour de la table du Comité, la décision est prise en fin d'année : dès janvier 2005, M. Gilbert Cujean passera le témoin à M. Pierre-Yves Rochat qui assumera seul la conduite des opérations de DeltaLink, sous une forme un peu différente, mais dans le même esprit.

Quant au fondateur de DeltaLink, M. Cujean, il ne sera « plus » que Président. Nul doute que M. Pierre-Yves Rochat autant que le Comité et toute l'association pourront continuer de compter sur son expérience et son soutien.

Voilà, Mesdames et Messieurs, un bref tour d'horizon des réflexions menées et des décisions stratégiques prises par votre Comité au cours de l'année 2004.

Le Président et les membres de votre Comité se tiennent bien sûr à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous remercie de votre attention.

Pour le Comité, le rédacteur du rapport :

Jacques Hämmerli